
OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT COMMERCIAL:

EQUIPEMENTS ET SERVICES AGRICOLES POUR LES DÉPARTEMENTS NORD ET NORD-EST

EN RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ (PPP)

AMI –IR3-2017-001

Contexte

Le projet «AVANSE » du Corridor Nord de la République d'Haïti, financé par l'USAID, s'inscrit dans la stratégie d'assurer la sécurité alimentaire tout en réduisant les problèmes liés à la dégradation de l'environnement est l'augmentation de la production des agriculteurs dans les départements Nord et Nord-Est. De ce fait, le projet veut améliorer l'accessibilité à certains intrants et services agricoles clés aux producteurs de cacao, banane plantain et de riz. Le projet AVANSE, cherche à établir un partenariat avec les entreprises ou firmes susceptibles de pouvoir fournir ces équipements et prêtes à s'implanter dans le Nord et/ou Nord-Est ou à étendre leurs opérations existantes dans cette région afin de fournir tout service après-vente nécessaire à la pérennité des investissements des producteurs à se manifester. Le but de ce partenariat est de développer un nouveau marché dans le Nord et ce faisant une excellente occasion d'y étendre votre entreprise. Ce programme permettra ainsi de développer les compétences locales en termes d'installation, de maintenance et de réparation des équipements agricoles et d'irrigation et de créer un circuit d'approvisionnement durable qui perdurera au-delà la vie du projet. L'(es) entreprise(s) identifiée(s) pourra (ont) rentrer en partenariat avec AVANSE afin de développer durablement le secteur de la provision de service agricole dans le Nord.

Equipment et services désirés inclus:

- Pompes à eau
- Motoculteurs
- Batteuses
- Sarcleuses
- Services après-vente (Réparation et vente d'accessoires)

Profil des Entreprises recherchées

- Établi en Haïti depuis plus de 5 ans dans le secteur formel;
- Etre représentant de marques connues et reconnues des systèmes d'irrigation par pompage et au moins un des équipements (motoculteurs, batteuses et sarcleuses);
- Avoir la capacité financière (achat et livraison) de fournir des motoculteurs, des batteuses, des sarcleuses et des motopompes afin d'irriguer 3000 ha et de produire des services agricoles à plus de 1000 producteurs dans la filière riz.
- Possédant un réseau de distribution, de réparation et de fourniture de pièces détachées sur les zones de production de banane et de riz dans le Nord et Nord-Est, ou s'engageant formellement à en créer un avant la campagne de commercialisation ;
- Accepter de fournir l'assistance technique aux producteurs pour l'installation et l'essai des équipements agricole et système d'irrigation et fournir un service après-vente de qualité incluant les conseils de maintenance, entretien et la réparation du matériel (fourniture de pièces détachées) ;
- S'engager à commercialiser les équipements aux producteurs au montant subventionnés prédéfinis avec AVANSE avant le démarrage de la campagne de commercialisation ;
- Etre capable de fournir des formations ciblées sur l'installation/test, la maintenance, l'entretien et la réparation aux producteurs cibles et à des entrepreneurs-mécaniciens identifiés par le projet ;
- Accepter de respecter les règles de mise en œuvre du programme de subvention tel que défini par AVANSE

Documents requis à soumettre :

- Lettre de manifestation d'intérêt indiquant que la firme est qualifiée et brève présentation de l'entreprise
- Documents d'enregistrement des entreprises (Patente et quitus pour les deux derniers exercices fiscaux)
- Liste des équipements et marques actuellement en stock, ou copie du catalogue.
- Lettre de la banque, ou preuve de la capacité d'accéder au financement (pour le stock d'équipement)

Réponse : Les documents de manifestation d'intérêt devront être acheminés par courriel à l'adresse suivante : avanse_grants@dai.com (en mettant **AMI –IR3-2017-001 comme sujet du courriel**) ou sous pli à l'adresse du bureau « AVANSE : 2, Rue Gérard Babiole, Haut du Cap, Cap Haïtien – Haïti », au plus tard le **14 mars 2017 à 4:30 pm (heure locale)** tout en inscrivant sur l'enveloppe le titre et le numéro de l'AMI (**appel d'intérêt**)

Remarque

Ceci est seulement une sollicitation d'expression d'intérêt. En aucun cas, une réponse à l'appel d'intérêt n'oblige DAI ou l'USAID à accorder une subvention, et n'engage pas DAI ou l'USAID à payer des frais encourus dans la préparation et la présentation d'un document de soumission à cet AMI. Phase 2: On demandera à certaines entreprises d'élaborer leur proposition officielle incluant un budget, ce dans le cadre de ce nouveau partenariat.

LA DIRECTION